



Annexe à la déclaration CFDT au CTPM du 07/10/2010

Questions à M Borloo Ministre d'Etat

Souffrance au travail

1°) Quelles mesures concrètes avez vous mises en œuvres pour réduire la souffrance au travail ?

2°) Quel bilan en tirez vous ?

Petit rappel depuis 2008 nous n'avons pas cessé de vous alerter et de vous rappeler vos obligations d'employeur.

Indifférence au sort des services et de son personnel

3°) Monsieur le ministre, vous qui êtes au centre de ce gouvernement, et à la tête d'un ministère qui porte la gouvernance à 5, l'exemplarité du dialogue, que pensez vous de cette pratique du dialogue sur des sujets de cette importance ?

4°) Pourquoi retarder l'application du nouvel espace statutaire à la catégorie B (le NES B)

5°) Comment interpréter autrement la décision du préfet de la Sarthe d'inscrire dans son schéma de stratégie immobilière le transfert des locaux neufs de la délégation de l'agence de l'eau Loire Bretagne du Mans sur le site commun ?

6°) Y a t-il remise en cause des établissements sous votre tutelle au profit des préfets des départements ?

Emplois

9°) Comment les services et leurs personnels vont-ils pouvoir assumer leurs missions et leurs responsabilités ?

10°) Qui supplée et suppléera les défaillances de l'organisation et du gouvernement si ce n'est l'agent sur le terrain confronté, lui, aux fortes exigences de sa hiérarchie, de ses collègues, du citoyen, de l' élu ?

Agenda social

11°) Monsieur le ministre, quelles mesures comptez vous prendre pour faire respecter la circulaire sur le dialogue social et mettre en place un véritable agenda social demandé depuis de longues dates par la CFDT ?